

### L'imparfait dit hypocoristique, ou le péché d'imputation métonymique

« Le système des temps est par lui-même une chose simple ; ce sont les emplois qui sont compliqués et variés » (Guillaume 1993 : 209) : si je trouve la première phrase d'un optimisme qui peut faire plaisir (ou peine) à voir, je souscris sans réserve à l'assertion de la seconde. Et le cas de l'imparfait « hypocoristique<sup>1</sup> » ne peut que conforter ce sentiment. Prenons une occurrence de cet emploi : dans la bande dessinée *Drame de la jalousie* (Brétécher, *Les Frustrés* 5), un homme qui garde les enfants de son amie en son absence tente de consoler le petit garçon d'un gros chagrin en le prenant dans ses bras et en lui disant :

(1) Ch'est un pauvre bébé cha... il *avait* le cœur brijé...

Au moment où il s'adresse à lui, le petit garçon pleure toujours à fendre l'âme, et pourtant l'adulte actualise son affliction non au présent mais à l'imparfait : « il *avait* le cœur brijé... ». L'impression première est que l'imparfait donne l'instruction de situer le procès non pas dans le passé mais bien dans le présent. Il y a là une difficulté – au moins pour le paradigme explicatif aspectuo-temporel qui voit dans l'imparfait un temps du passé –, qui pour certains ne serait toujours pas résolue : « il existe un emploi inexplicé de l'imparfait qu'on peut appeler mignard, apparaissant seulement en monologue avec un destinataire incapable de répondre (bébé ou animal) » (Bonnard 1981 : 224).

Les explications proposées sont pourtant nombreuses : l'imparfait « hypocoristique » a été fréquenté assidûment lors de sa « découverte » à la fin des années 20 (notamment Buffin 1925, Tesnière 1926, Brun-Laloi 1929 ; cf. l'historique que dresse Wilmet 1968/1976 : 83) ; il n'a bien sûr pas échappé à la sagacité de Guillaume ni à celle de Damourette et Pichon ; il a fait l'objet d'un regain d'intérêt dans les années 60, (notamment Sletsjoe 1963 et 1964, et Wilmet 1968/1976). S'il n'a plus guère été de mode dans les études récentes qui se sont multipliées sur l'imparfait<sup>2</sup>, il revient actuellement au goût du jour comme semble le prouver un ensemble de travaux actuels (Bres 2003b, Caudal, Velters et Roussarie 2003, Rosier 2003, de Saussure et Sthioul 2003).

Peut-on dès lors partager le point de vue de Bonnard mentionné plus haut selon lequel l'imparfait *hypocoristique* n'aurait pas trouvé explication à son pied ? Il semblerait au contraire que nous n'ayons que l'embarras dans le choix de la solution. On peut pourtant rester insatisfait, à tout le moins ne pas être pleinement convaincu. Il n'apparaît pas

---

<sup>1</sup> On sait que le terme d'*hypocoristique* est dû à Tesnière (1926) : il sera retenu par la communauté des linguistes, à l'exception de quelques récalcitrants comme Guillaume, qui cependant ne l'ignore pas (« Les imparfaits de ce type, amenés régulièrement par une intention affectueuse, caressante, ont été qualifiés par quelques auteurs d'imparfaits hypocoristiques. Du point de vue qui est le nôtre, celui du mécanisme de la langue, nous y voyons tout simplement une extension de la compétence de la terminaison *-ait* », 1971 : 122). Même Damourette et Pichon, si prompts d'habitude à proposer leur propre idiolecte, l'adoptent sans réticence... pour en imputer la paternité, de façon erronée, à Brun-Laloi 1929.

<sup>2</sup> Pour n'en citer que trois : Molendijk 1990, plutôt bien documenté, l'ignore ; Gosselin 1996, qui traite de nombreux emplois de l'imparfait, semble l'avoir oublié ; Berthonneau et Kleiber, qui se sont attachés à décrire le fonctionnement anaphorique méronomique des imparfaits *forain* et *de politesse* (1994), en subordonnée (1996 et 1997), *narratif* (1999), *d'imminence contrecarrée* (2002) n'en ont pas (encore ?) dit mot.

inopportun dès lors, compte tenu notamment de la curiosité dont l'imparfait *hypocoristique* fait à nouveau l'objet, de revenir dans un premier temps, en un parcours critique, sur les propositions avancées. Dans un second temps, je prolongerai ce parcours en proposant une hypothèse interprétative (développée in Bres 2003b) qui tente de faire la démonstration que l'imparfait, dans cet emploi comme d'ailleurs dans tous les autres, donne la même instruction aspectuo-temporelle – ce n'est donc pas lui qui est hypocoristique mais son co(n)texte –. Selon cette hypothèse, l'imparfait dit hypocoristique relève de la catégorie des « imparfaits des dire » : comme tel, son fonctionnement se rapproche de celui de l'imparfait de discours indirect libre, sans pour autant se confondre avec lui.

Je distinguerai, pour ce parcours, entre les approches temporelles et non temporelles de l'imparfait : pour les premières, l'imparfait hypocoristique est une vraie difficulté ; pour les secondes, une belle aubaine.

## **1. Du côté des approches temporelles : l'imparfait *hypocoristique* ou la quadrature du cercle**

Le tour hypocoristique est un vrai casse-tête pour les adeptes de la valeur [passé] de l'imparfait : les auteurs sont confrontés à un signifiant – l'imparfait – qu'ils considèrent comme un temps du passé, dans un emploi où c'est l'époque présente qui semble être convoquée. Au point qu'on peut voir dans cet emploi un contre-exemple qui met sérieusement en question, sinon invalide, l'approche temporelle. Non sans quelque malice, Confais p. ex., considérant l'imparfait hypocoristique, pose la question (toute rhétorique) suivante : « Peut-on encore soutenir la thèse de l'IMP comme temps du passé ? » (1995 :407)... comme une pierre lancée dans le jardin des temporalistes.

Ceux-ci ne sont pourtant pas en manque d'arguments. Afin de résoudre l'énigme de cet imparfait « à valeur de présent » pour reprendre les mot d'A. Dauzat, ils ont proposé différentes solutions, comme nous allons le voir. Ces explications, selon la lecture que j'en fais, reviennent à contourner, d'une façon ou d'une autre, l'instruction temporelle de l'imparfait... ce qui me semble gênant pour des approches temporelles. Tous les imparfaits donneraient l'instruction [passé], certains beaucoup moins que d'autres... Dans le tour hypocoristique, pour des raisons stylistiques, et du fait de certains paramètres contextuels, ce temps ne la donnerait plus tout à fait, ou autrement, voire plus du tout. J'ai relevé cinq figures de cet escamotage : la substitution, l'élasticité, la dérivation, la rétraction, la généralisation.

### **1.1. Substitution**

La solution la plus immédiatement accessible est de penser que, puisque on a dans l'énoncé hypocoristique la conjonction d'un imparfait et d'une référence présente, l'imparfait se serait substitué à un présent. J'ai relevé cette figure chez trois auteurs, développée avec des forces argumentatives différentes.

– Sletsjöe (1963/1964), après avoir noté que, dans cet emploi, le présent serait la forme non marquée, alors que l'imparfait est la forme marquée, explique que ce temps sert, dans ce type d'occurrence, à « mettre du relief ». Ce qu'il met en relation avec l'observation selon laquelle l'hypocoristique se construit plutôt sur les exclamatives que sur les assertives (ce qui reste à prouver) : « Par la forme expressive (avec *comme* ou *que* [exclamatifs]), et dans une situation donnée, on donne à entendre qu'il s'agit malgré l'imparfait du moment actuel, et de cette façon on évite la confusion avec le vrai imparfait (temps du passé physique) » (1963 : 254). Un type de cotexte aurait la vertu de neutraliser la valeur temporelle de l'imparfait, pour lui en conférer une autre, par contraste avec le temps verbal attendu :

aucune explication linguistique ne vient à l'appui de cette substitution qui me semble sentir le bricolage *ad hoc*.

– Bien plus fondée est la façon dont Maingueneau (1994 : 75) use de la figure de la substitution. Dans une perspective énonciativiste, et en appui sur le fait contextuel que l'allocutaire, dans ce type d'énoncé, n'est pas doué de parole et donc ne peut devenir locuteur, cet auteur remarque que l'« impossibilité d'une réciprocité véritable dans l'échange (...) touche l'acte d'énonciation en son lieu névralgique : les personnes et le présent d'énonciation ». Dans l'énoncé hypocoristique, de même que la non-personne apparaît en remplacement de la seconde, de même l'imparfait se substituerait au présent, par difficulté à maintenir le niveau requis des embrayeurs de l'appareil formel de l'énonciation dans l'interaction prototypique. La solution est ingénieuse qui s'appuie sur le parallélisme personne / temps. Cependant, si tel était le phénomène en jeu ici, comme la personne allocutive *tu* est remplacée par la non-personne (*il, elle, on*), au temps du *nunc* (le présent) devrait se substituer une forme non-temporelle, comme l'infinitif<sup>3</sup> ou le participe, et non une forme temporelle (du passé) de l'indicatif comme l'imparfait...

– Guillaume a également recours à cette figure. Remarquons tout d'abord qu'on ne trouve rien sur l'imparfait hypocoristique dans les textes parus du vivant de l'auteur (1929, 1964/1969<sup>4</sup>). C'est dans les différents volumes des *Leçons*, publiés depuis 1971, qu'il est question, à quelques reprises, de cet emploi, pour lequel les analyses de Guillaume ont sensiblement varié au cours des années<sup>5</sup>. On peut distinguer deux explications : la première dans la *Leçon* du 24 mars 1939 ; la seconde dans celles des 13 et 19 janvier 1949 (1971 : 132), et du 16 février 1950. Seule la première actualise la figure de la substitution. Guillaume range l'imparfait hypocoristique dans la catégorie des imparfaits perspectifs (au même titre que les imparfaits de politesse et *de conatu*) obtenus à partir du présent, de la façon suivante : le présent est un composé des deux variables  $\alpha$  et  $\omega$  ; si l'on réduit subjectivement la variable  $\alpha$  « afin d'atténuer ce qu'(elle) emporte avec soi de trop actif, de trop volontaire, de trop tensif », le présent descend au-dessous de lui-même et se voit remplacé par l'imparfait. « La mère qui dit à son enfant : *il faisait de grosses misères...* entend ne pas attribuer de puissance volitive à son enfant ; il lui faut donc exclure  $\alpha$ , chronotype porteur de cette puissance » (1993 : 201). Dans ce remplacement d'un temps par un autre, « le procès ne change pas expressément de position, mais au lieu de trouver sous lui le présent pour s'y appuyer, il reste en perspective adossé au présent qui s'est dérobé, qui est devenu, en deçà, du passé : l'imparfait » (*ibid.*). L'explication semble extrêmement cohérente avec ses principes, notamment dans la façon dont l'auteur fait jouer les variables  $\alpha$  et  $\omega$ . Regardons-y cependant de plus près : Guillaume définit l'imparfait perspectif comme un emploi dans lequel la variable  $\alpha$  tend à occuper l'entier du procès, la variable  $\omega$  tendant alors vers zéro. J'avoue avoir beaucoup de mal à concevoir que le désir de réduire la part de la variable  $\alpha$  dans le présent puisse se traduire par son remplacement par un imparfait perspectif dans lequel ladite variable  $\alpha$  est le quasi entier du procès...

## 1.2. Elasticité

Une autre façon de résoudre l'énigme de l'hypocoristique est de considérer que la valeur des formes, notamment de l'imparfait, est élastique, ce qui permet de "remonter" du passé au présent.

---

<sup>3</sup> Ce qui est p. ex. le cas dans la fiction du « parler petit nègre ».

<sup>4</sup> Le volume de 1964 est paru après la mort de Guillaume, mais il était composé d'articles parus de son vivant.

<sup>5</sup> Ce qui est relativement rare : p. ex. pour l'imparfait *narratif* (que Guillaume nomme *perspectif*), l'analyse est proposée dès 1929, et elle sera reprise ultérieurement à très peu de chose près dans de très nombreuses *Leçons*.

- Grevisse, pour tenter de conjoindre les deux bouts opposés de l'imparfait comme temps du passé et de la référence présente, efface la solution de continuité entre époques passée et présente : l'imparfait hypocoristique « exprim(e) un fait présent, *comme si* on donnait à ce fait plus d'étendue en l'étirant dans le passé ou *comme si* on le situait dans le passé en l'étendant jusqu'au moment présent » (§ 718, p. 671) (les italiques sont miennes, J.B.). N'est-ce pas remplacer l'explication linguistique par l'approximation métaphorique (*comme si*) ?

- Dans un tout autre cadre, à savoir celui de la psychomécanique, Vassant 1977 développe une solution similaire : partant du fait que l'imparfait, de formule  $\alpha/\omega$ , « n'a pas à se soucier de la limite finale de l'événement », elle pose que « le point de saisie peut remonter jusqu'à la limite du présent » (1977 : 282), qu'il « semble occuper » dans les emplois hypocoristique et de politesse. C'est rendre compte théoriquement de ce qu'un imparfait puisse avoir valeur référentielle de présent, ce qui est déjà beaucoup. Mais reste à expliquer pourquoi cette remontée de l'imparfait vers le présent s'opère dans ce type de tour, et quelle est sa relation avec l'effet de sens hypocoristique.

- Valin 1964, repris notamment par Joly (1996 : 229), introduit, pour définir l'imparfait, les variables de son maître Guillaume –  $x$ , l'accompli ;  $y$ , l'accomplissement – et ajoute, de son cru, une troisième variable,  $z$ , mesurant la distance entre le *nunc* et l'événement à l'imparfait. Cette distance peut être positive (cas le plus fréquent), nulle, ou négative. Et l'auteur d'expliquer le tour hypocoristique comme un cas dans lequel la variable  $z = 0$ . L'imparfait signifierait donc le passé, sauf lorsqu'il ne le signifie pas. N'est-ce pas remplacer l'explication linguistique par le pied à coulisse : et je t'allonge et je te diminue (la variable  $z$ ) selon le besoin ? La valeur [passé] ainsi réduite à une variable, l'auteur, complémentarément, explique l'emploi de l'imparfait dans le tour hypocoristique comme signifiant – par dérivation (cf. *infra*) – la relation interpersonnelle : « l'imparfait dit le désir de celui qui parle de se mettre à la portée de l'être auquel il s'adresse » : en descendant de la position du présent à celle du passé, on signifierait le mouvement de condescendance à l'égard de l'animal ou du jeune enfant. L'explication ne me semble pas aller sans une contradiction interne : (i) l'imparfait, dans l'emploi hypocoristique, est dit de distance ( $z$ ) *nulle* par rapport au *nunc* ; mais (ii) pour être le signifiant de la relation interpersonnelle, ne faut-il pas que l'imparfait soit de distance ( $z$ ) positive ? N'est-ce pas la distance temporelle qui permet de signifier la distance personnelle ?

La figure de l'élasticité – la valeur de l'imparfait serait extensible (Grevisse, Vassant), ou à l'inverse contractile (Valin) – me semble résoudre l'énigme d'un imparfait « à valeur de présent » d'une manière habile, mais quelque peu problématique, et ne convainc pas vraiment.

### 1.3. Dérivation

Il peut être rendu compte de l'emploi hypocoristique par une autre figure explicative (que nous venons de rencontrer chez Valin, et que nous retrouverons chez Guillaume), que je nomme *dérivation* : elle consiste à dériver la valeur co(n)textuelle, – dans le cas présent, la valeur hypocoristique – de ce qui est posé comme la valeur basique (ou en langue) de la forme. Dans ce type d'analyse, l'imparfait est défini comme marquant un décalage temporel entre les époques passée et présente, décalage qui serait utilisé pour signifier un autre décalage (personnel, modal). Moignet (1981) et Imbs (1968) notamment ont recours à cette solution :

– « Interprété non en chronologie strictement temporelle, mais en tant que signifiant d'un mouvement d'éloignement, l'imparfait se rencontre, traduisant des phénomènes se situant dans le présent du locuteur, chaque fois qu'il y a lieu de suggérer une prise de distance, dans divers ordres d'idées (Moignet 1981 : 80). Dans ce cadre, l'imparfait dans l'emploi

hypocoristique serait utilisé pour marquer « la distance du locuteur à un être inférieur, plus faible, traité avec une affection protectrice » (*ibid.*).

– P. Imbs, après avoir posé qu'on « peut considérer les emplois modaux comme autant de transpositions de l'emploi temporel de l'imparfait », explique l'emploi de ce temps dans le tour hypocoristique de la sorte : « le recul dans le passé symbolise l'*écart* qui sépare le monde de la personne adulte du monde de l'enfant auquel elle s'adresse : en pénétrant dans l'univers des enfants, l'adulte suggère, par l'imparfait, à la fois un univers *réel* comme le passé, et un univers *éloigné du présent des adultes* » (Imbs 1968 : 97).

L'explication par la dérivation est fort élégante : comme les précédentes figures, elle part de la valeur temporelle de passé de l'imparfait ; mais au lieu de tenter de montrer que dans l'emploi hypocoristique, ce passé en serait un sans en être véritablement un, ou différemment, elle s'appuie sur cette valeur temporelle pour en faire le signifiant, par homologie, de la valeur (d'un ensemble de valeurs) hypocoristique. Elle a un succès certain : c'est la solution à laquelle ont recours p. ex. les grammaires de Baylon et Fabre (1973 : 106), de Arrivé et *al.* (1986 : 482), et implicitement de Riegel et *al.* (1994 : 309).

J'avoue avoir été séduit naguère par la distinction de cette hypothèse ; aujourd'hui, elle n'emporte plus mon adhésion pour deux raisons : (i) les auteurs ne s'accordent pas sur les valeurs dérivées du décalage temporel : distance condescendante (Moignet), éloignement de deux univers (Imbs), atténuation (Guillaume, Riegel et *al.*). Certes, ces effets de sens sont relativement proches. Ils sont, malgré ce, hétérogènes (voire hétéroclites) ; (ii) les adeptes de la dérivation – à l'exception de Guillaume on le verra –, n'expliquent pas pourquoi la langue a choisi l'imparfait et non un autre temps du passé pour être le support de l'opération de dérivation.

#### 1.4. Rétraction

La résolution de l'énigme de l'imparfait *hypocoristique* peut avoir recours à la figure de la *rétraction*, (entendue comme acte par lequel certains organes, en présence de situations ou d'excitations déterminées, peuvent être rentrés). M. Wilmet, dans son article de 1968/1976, allait dans le sens d'A. Henry, selon qui l'imparfait est « la forme verbale qui, en français, fait oublier le plus facilement ses attributs chronologiques » (cité *in* Wilmet 1968/1976 : 96). Dans sa grammaire (1997), il définit l'imparfait par la formule : *passé + sécant*, qu'il complète de la glose, essentielle dans sa conceptualisation : « avec prépondérance alternée du temps (passé) ou de l'aspect (sécant) » (*op. cit.* : 391). Conséquemment, il analyse les emplois de l'imparfait comme « à dominante temporelle » (escamotage de la valeur aspectuelle sécante), ou « à dominante aspectuelle » (escamotage de la valeur temporelle [passé]). Le tour hypocoristique est rangé dans ces derniers. L'auteur rend compte de l'emploi de l'imparfait comme de la seule solution à un conflit entre des exigences (i) temporelles et (ii) aspectuelles : (i) le conditionnel, dans l'énoncé hypocoristique, serait parfait, qui signifierait « le détachement – réel ou feint – de l'adulte, c'est-à-dire l'absence de vrai dialogue au sein d'un univers truqué » (*ibid.*). Mais (ii), aspectuellement, pour signifier « la convention en cours, non soumise à l'accord de l'enfant ou de l'animal », l'aspect sécant est requis. Or le conditionnel est, selon M. Wilmet, d'aspect global, ce qui interdit son emploi ici. L'imparfait serait sollicité par défaut en quelque sorte, dans la mesure où, aspectuellement sécant, il pourrait mettre en veilleuse sa valeur temporelle de passé : « le conflit aigu du temps (futur du passé) et de l'aspect (sécant) aboutit au compromis – en l'espèce obligatoire – de l'imparfait » (*op. cit.* : 400). L'hypothèse est fort ingénieuse. Elle gagne en force de conviction d'être appliquée à d'autres emplois, notamment à l'imparfait après *si* hypothétique (*op. cit.* : 398). Elle me semble cependant se heurter à deux difficultés :

– je ne vois pas très bien en quoi le conditionnel est d’aspect global (malgré les développements qu’apporte Wilmet 2001 : 33-36). Il me semble que si je peux conjoindre *depuis déjà x temps* avec un conditionnel, alors que cela est impossible avec un passé simple (Bres 1997 : 176-177) :

(2) Sophie dormirait (\*dormit) depuis déjà dix minutes lorsque Pierre se lèverait (se leva),

c’est bien parce que le conditionnel, comme le futur (Smith 1991 : 120) et à la différence du passé simple, s’il n’est pas sécant, est à tout le moins neutre vis à vis de la distinction sécant vs global, dans la mesure où il peut se combiner avec un circonstant signifiant la durée déjà accomplie du temps impliqué par le procès. Par conséquent, si, comme l’avance M. Wilmet, c’était lui que le tour hypothétique sollicitait pour porter cette valeur, il pourrait parfaitement bien faire l’affaire...

– pourquoi la valeur temporelle [passé] serait-elle rétractile, comme les griffes de mon chat, dans le cas de l’imparfait, mais ne le serait pas dans celui du passé simple p. ex. ? L’imparfait serait-il un temps du passé mais moins intensément que ce dernier ?

## 1.5. Généralisation

Une autre façon de *faire avec* l’instruction [passé] de l’imparfait consiste à la subsumer dans une valeur plus générale, qui rendra compte de tous les emplois, notamment de ceux où ladite instruction fait problème. Ainsi fait Guillaume, dans la seconde explication qu’il propose de l’imparfait hypocoristique dans ses *Leçons* des 13 et 19 janvier 1949 (1971 : 132), et du 16 février 1950 (1974 :105).

Cette explication repose sur le concept de *décadence*. On sait que Guillaume oppose à la notion d’*incidence*, entendue comme « arrivée au temps d’un événement qui, une fois le temps atteint, va s’y développer en accomplissement » (1971 : 109), celle de *décadence* qui intervient « partout où le fait d’incidence (...) est mentalement outrepassé » (1971 : 110)<sup>6</sup>. Guillaume explique l’hypocoristique par un phénomène de *décadence* à la fois (i) personnelle et (i) temporelle.

(i) Au cours de l’histoire, la terminaison *-ait* qui était initialement le signifiant de la *décadence* morphologique, a étendu ses compétences aux domaines de la syntaxe et de la stylistique :

on voit (...) la terminaison *-ait* subsumer toutes sortes de *décadence* stylistiques, notamment celles dues à la substitution du style indirect au style direct, et celle, plus secrète, substituant à la pensée du locuteur celle de l’allocutaire, que le locuteur avec tendresse exprime, de sorte que, en ce cas-là, le locuteur se quitte en pensée pour être en pensée celui à qui il parle. Il en est ainsi lorsqu’une mère parlant à son petit garçon pleurant lui dit, à l’imparfait, pour le consoler : *Il était très malheureux, le petit garçon* (1971 : 132).

le sujet parlant, par la manière dont il parle, signifie non pas ce que lui pense, mais ce que la personne à qui il s’adresse pense et qu’affectueusement il devine et lui traduit. La pensée est descendue du locuteur à l’allocutaire, de la personne qui parle à celle à qui l’on parle (1971 : 121).

Ainsi donc la *décadence* personnelle du locuteur à l’allocutaire se signifierait par une *décadence* temporelle du présent à l’imparfait. Nous retrouvons – en partie – la figure de la dérivation.

(ii) Prenant l’exemple d’une mère disant à son enfant pleurant, pour le consoler : « on avait du chagrin », Guillaume commente :

le sujet parlant évite l’attaque directe du présent de parole. (...) L’imparfait ici a quelque chose de plus tendre que le présent. Pourquoi ? Tout simplement parce qu’il émane d’un besoin caressant d’éviter l’agressivité propre

---

<sup>6</sup> Sur les notions d’*incidence* et de *décadence*, voir Bres 1997 : 168-177.

au présent de parole, et oblige, pour qu'elle soit évitée, à faire descendre le discours au-dessous dudit présent, cette descente faisant appel, pour être signifiée, à la terminaison décadente *-ait* (1974 : 105).

Le mouvement psychologique d'évitement du présent se traduirait sémiologiquement par le signifiant de décadence de la forme en *-ait* de l'imparfait.

La position de Guillaume est puissante : l'emploi hypocoristique trouve le même type d'explication que l'imparfait de discours indirect, ou que l'imparfait de politesse. La solution n'est donc pas locale, mais a un fort degré de généralité explicative.

On peut cependant rester sceptique : l'hypothèse psychomécanique<sup>7</sup> ne revient-elle pas à dissoudre la valeur temporelle de l'imparfait dans celle très (trop ?) générale de *décadence* ? D'autre part, pourquoi est-ce par l'imparfait et non par le conditionnel, autre forme en *-ait*, que se signifie l'hypocoristique, à la différence de l'emploi *préludique* qui peut être actualisé par les deux temps (« j'étais / je serais le docteur ») ? Enfin, et surtout, j'avoue avoir beaucoup de mal à percevoir « l'agressivité propre au présent de parole » dans cet emploi, et plus encore dans d'autres types d'occurrences. P. ex., *je t'aime... serait-il plus agressif que je t'aimais* ? Devrait-on, en toute politesse, déclarer sa flamme à l'imparfait ? Sommes-nous si nombreux à être de grossiers personnages ?

Effectivement, le tour hypocoristique semble être un problème insoluble pour les adeptes de la valeur temporelle de l'imparfait. Devant les exigences contraires de la langue (valeur de [passé] de l'imparfait) et du discours (référence temporelle au *nunc*), les solutions trouvées dans le cadre de ce paradigme explicatif me semblent être des formations de compromis, des bricolages souvent ingénieux mais qui échouent à résoudre l'énigme de l'hypocoristique, peut-être parce qu'alors même qu'elles présupposent l'imparfait comme temps du passé, elles n'ont de cesse d'escamoter cette instruction en tentant de montrer que dans l'emploi hypocoristique, il l'est un peu (ou beaucoup) moins que dans les autres, voire pas du tout...

J'ajouterai que la seule explication que j'ai rencontrée, qui conserve pleinement à l'imparfait la valeur [passé], le fait au prix de ce que je considère comme une petite bévue. Curat 1991 pose que le signifié de langue de l'imparfait est [R < L], à savoir que R, instant de référence du procès au temps, est antérieur à L, instant de l'énonciation. Et il explique l'imparfait hypocoristique à partir de la seule occurrence proposée en (1) (*il avait le cœur brijé*) de la façon suivante : l'imparfait « décale R en deçà de L », « ce décalage a pour but de suggérer à l'interlocuteur que le procès est maintenant terminé, que tout va bien, que tout ça, "c'est déjà du passé" » (*op. cit.*: 208). C'est donc pleinement en tant que temps du passé que l'imparfait signifie le procès comme n'ayant plus d'actualité au moment présent, en contradiction avec le contexte (l'enfant pleure) : l'explication est simple et semble fort pertinente. Hélas ! sa validité ne tient que l'espace de l'exemple cité. Donnons une seule autre occurrence :

(3) *il avait envie de faire un gros pipi mon chienchien* (intonation montante) oui oui on *allait* le sortir/ allez viens mon Mickey viens ( une dame à son chien)

Il est bien évident qu'en disant à son chien *il avait envie de faire un gros pipi*, la dame n'entend pas lui dire que « tout ça c'est du passé », dans la mesure où elle lui propose à la suite de le sortir pour qu'il puisse satisfaire ce légitime besoin. Eh non !, et c'est bien là que le

---

<sup>7</sup> Il est à noter que cette solution, pas plus que la précédente exposée en 1.1., n'a pas été reprise par les disciples guillaumiens ; d'où une certaine hétérogénéité, fort peu habituelle, dans les explications que donne de l'imparfait hypocoristique le cercle des plus fidèles (Valin 1964, Vassant 1977, Moignet 1981, Joly 1996). Est-ce dû à la publication tardive des *Leçons* qui ferait que les hypothèses développées par le maître n'étaient pas connues ? Peu probable : les leçons fondamentales des 3 et 19 janvier 1949 ont été publiées en 1971, à savoir antérieurement à la plupart des travaux cités.

bât de l'hypocoristique blesse l'approche temporaliste : le procès à l'imparfait a sa pleine actualité à l'instant du *nunc*.

Faut-il dès lors crier haut et fort sur tous les toits linguistiques que l'approche temporelle est impuissante à résoudre l'énigme de l'imparfait, et s'en aller du même pas se jeter dans les bras de l'approche non temporelle de ce temps ? Je montrerai moins d'empressement et plus de prudence. Avant même d'analyser les solutions qu'offre ce second paradigme explicatif dans le § 2, je reviendrai brièvement sur l'échec des explications temporalistes. Il me semble que l'escamotage de l'instruction [passé] de l'imparfait va de pair avec ce que je propose de nommer *péché d'imputation métonymique*<sup>8</sup>, la seconde opération étant le complément de la première. Dans ce type d'approche, l'instruction [passé] est non seulement contournée mais remplacée par d'autres effets de sens procédant des éléments qui forment le cotexte (environnement verbal) et le contexte (environnement situationnel) de l'imparfait : sont abusivement mis au compte de l'imparfait (i) la référence au *nunc*, et (ii) les différents éléments de sens co(n)textuels qui concourent à la production de la valeur *hypocoristique*. De la sorte, l'emploi de ce temps semble être justifié (d'où l'impression d'évidence de ce type d'analyse), mais pas expliqué : il serait même plutôt occulté... Car :

(i) ce n'est pas l'imparfait qui a « valeur de présent » dans l'énoncé hypocoristique : si le chagrin de l'enfant dans (1), l'envie d'uriner du chien dans (3) sont compris comme actuels au moment de la parole, ce n'est pas parce que l'imparfait, d'une façon ou d'une autre, par substitution, extension, dérivation, rétraction ou généralisation, parviendrait à délivrer l'instruction [présent], ou à tout le moins la permettrait, mais tout simplement parce que le contexte impose comme pertinente cette interprétation : au moment de l'énonciation, l'enfant pleure, et le chien manifeste un comportement qui signale son besoin. Reste à savoir comment rendre compatible cette référence présente de l'énoncé du fait de son contexte et l'instruction [passé] de l'imparfait. C'est bien sûr une autre histoire... Il est possible de tirer la leçon du relatif échec (à mes yeux bien sûr) des explications proposées : la solution n'est pas dans l'escamotage de la valeur [passé] de l'imparfait...

(ii) certaines des analyses examinées déploient des trésors d'inventivité pour expliquer en quoi l'imparfait serait caressant. Peine perdue. L'imparfait n'a pas plus de vertu affective que le présent : si l'on remplace l'imparfait dans les énoncés (1) et (3) par le présent, l'effet de sens hypocoristique, loin de s'évaporer dans la nature, est tout aussi manifeste :

(1') Ch'est un pauvre bébé cha... il *a* le cœur brijé<sup>9</sup>...

(3') il *a* envie de faire un gros pipi mon chienchien (intonation montante) oui oui on *va* le sortir/ allez viens mon Mickey viens

Preuve que la valeur hypocoristique, indéniable, procède de l'énoncé et non de l'imparfait lui-même. Reste bien sûr à savoir quel rôle spécifique joue ce temps dans ce type d'énoncé.

Concluons pour l'instant en disant que les analyses temporalistes examinées ont chargé l'imparfait – par contagion métonymique en quelque sorte – de tout l'effet de sens hypocoristique du monde co(n)textuel, avec lequel il n'a, selon moi, (presque) rien à voir, sinon d'être le voisin syntagmatique des morphèmes qui le produisent...

## **2. Du côté des approches non temporelles : l'imparfait *hypocoristique* ou la solution de facilité**

---

<sup>8</sup> En amicale mention détournée du titre d'un article de J. Cl. Chevalier, « Le péché de réalité », *Langues et linguistique* 8, t. 2, Québec : Université Laval, 92-125.

<sup>9</sup> Dans la bande dessinée citée, les vignettes suivantes présentent des énoncés hypocoristiques au présent, notamment celui-ci (la mère revient et remercie son compagnon) : « ch'est le gentil mec qui *garde* les chales mômes de cha gonzèche cha... ».



Si l'imparfait hypocoristique est une épine dans le pied des approches temporelles, il est une vraie aubaine pour les approches non temporelles, dont le prototype me paraît être la conceptualisation de Damourette et Pichon. Rappelons la définition que les deux érudits avancent de ce temps : « il ne semble pas douteux que le rôle du saviez comme agent d'expression d'un passé n'est qu'un cas particulier de son sens toncal » (§ 1707), à savoir « le placement du fait verbal dans une autre sphère d'action, une autre actualité, que celle où se trouve le locuteur au moment de la parole » (§ 1709). Dans ce cadre, l'imparfait hypocoristique réalise prototypiquement la valeur toncale : il place « le fait verbal » dans l'actualité du monde (possible) de l'enfant (ou de l'animal) : « la phrase n'exprime pas une réalité dans laquelle le locuteur soit réellement plongé, mais un monde de faits centré autour de l'enfant ou de l'animal allocutaires » (§ 1746). C'est ce même type d'analyse que développe Adam 1991, ou Touratier (1996 : 140).

On comprend la chance que représente l'imparfait hypocoristique pour ce type d'approche : à partir du moment où l'on pose que l'instruction que donne en langue l'imparfait n'est pas [passé], la référence au présent de l'énoncé hypocoristique ne fait plus difficulté ; et ce type d'énoncé est d'autre part un excellent candidat pour administrer la preuve que ce qui est en question avec l'imparfait c'est basiquement non le temps mais la toncalité.

La proposition de Damourette et Pichon, très cohérente avec le cadre théorique qui la supporte, n'emporte cependant pas mon adhésion pour une raison<sup>10</sup> tenant à la définition même de l'actualité toncale : si la valeur *passé* de l'imparfait n'était qu'un « cas particulier de son sens toncal », pourquoi serait-ce celle-ci qui apparaît systématiquement dans les énoncés minimalement co(n)textualisés comme « il neigeait » – qui ne saurait être compris autrement que décrivant la neige en train de tomber dans un passé non spécifié –, et jamais les autres valeurs toncales ? Pourquoi un énoncé comme « il *avait* le cœur brisé », sera spontanément compris comme décrivant l'état sentimental passé d'un actant, et ne pourra avoir valeur hypocoristique et référer au présent que fortement co(n)textualisé : un homme s'adressant à un petit garçon en train de pleurer (occurrence (1)) ?

Il me semble donc que l'imparfait hypocoristique résiste aux tentatives d'explication tant des diverses approches temporelles que de l'approche non temporelle. On ne saurait plus à quel saint conceptuel se vouer ; et il n'y aurait donc plus qu'à s'en tenir, désabusé, à la remarque de Bonnard...

Pourtant semble faire signe ce que je considérerai comme le commun défaut des deux types d'approches (plus accusé cependant dans le cas de la première) : elles dégagent mal les ingrédients qu'apporte le co(n)texte de la matière que fournit l'imparfait, imputant abusivement les premiers au second, et occultant de ce fait, par recouvrement, l'apport propre de l'imparfait. Cette substitution me semble à l'œuvre dans l'appellation elle-même d'*imparfait hypocoristique* : l'adjectif fait entrer le co(n)texte par la porte de derrière, et semble attribuer cet effet de sens ... au seul imparfait. Or nous avons vu que c'était non l'imparfait qui était hypocoristique mais l'énoncé lui-même.

Suivons donc cette direction indiquée et essayons de trier le bon grain de l'imparfait de l'ivraie du co(n)texte...

### 3. Imparfait et dialogisme de l'énoncé hypocoristique

#### 3.1. Dialogisme et co(n)texte

---

<sup>10</sup> Je partage également la critique formulée par Berthonneau et Kleiber (1994 : 66) à l'encontre des approches non temporelles de l'imparfait en général, selon laquelle « l'abstraction élevée nécessaire pour recouvrir emplois temporels et non temporels (...) se traduit par une puissance intempestive que rien dans le modèle présenté ne vient contraindre ».

La voie de l'approche temporelle, qui nous est apparue sans issue au terme du parcours critique proposé, peut s'ouvrir dès lors que l'on prend appui sur l'hypothèse monosémiste selon laquelle de la langue au discours l'instruction que donne un temps verbal reste identique à elle-même (Bres 2003a et b). Je pose que l'imparfait demande de concevoir un élément – le plus souvent le procès – temporellement comme passé par rapport au *nunc*, et aspectuellement comme non incident au temps (à savoir représentant le procès dans son cours et non dans son incidence au temps). Forts de cette instruction, notée par les deux traits [passé] et [non incident], considérons à nouveau les énoncés (1) et (3) :

– la première hypothèse interprétative est de construire une représentation dans laquelle le procès – *avoir le cœur brisé, avoir envie de faire pipi* – soit situé dans le passé, et présenté au-delà de son incidence au temps. Cette construction échoue dans la mesure où je ne peux concevoir un co(n)texte dans lequel cette représentation soit possible. Si l'instruction aspectuelle peut être satisfaite – le chagrin comme le besoin sont présentés dans leur cours –, il n'en va pas de même pour l'instruction temporelle : le contexte exige de concevoir ces événements comme pleinement actuels au *nunc*, et non comme relevant d'une actualité dépassée. Le conflit entre l'instruction temporelle de l'imparfait et le contexte peut se satisfaire autrement que par les figures envisagées au § 1, qui nous l'avons vu, de différentes façons, reviennent à opérer sur elle un forçage pour l'adapter au contexte.

– Il suffit de considérer – seconde hypothèse – que les énoncés (1) et (3) sont dialogiques (Bres et Verine 2002), à savoir ici qu'ils se présentent comme reprenant en écho un énoncé imputé à l'allocutaire : *il avait le cœur brijé* peut être explicité par (*il a dit qu'*)*il avait le cœur brijé ; il avait envie de faire un gros pipi* par (*il a dit qu'*)*il avait envie de faire un gros pipi*. Dans ce cadre dialogique, l'imparfait marque temporellement comme passée l'énonciation imputée à l'allocutaire ; l'instruction aspectuelle vient en confirmation de cette interprétation : elle demande de voir les procès comme non-incidents au temps, à savoir ici sous la dépendance de cette énonciation antérieure implicite.

Cette interprétation dialogique de l'énoncé<sup>11</sup>, qui satisfait les instructions de l'imparfait, se révèle parfaitement pertinente co(n)textuellement. Je ne donnerai ici que les conclusions de l'analyse du co(n)texte (développée dans Bres 2003b) que permet de construire cette hypothèse.

On pourrait penser que l'imputation d'un discours antérieur à l'interlocuteur est contradictoire du fait que l'énoncé hypocoristique demande une situation d'interaction asymétrique dans laquelle l'allocutaire est un animal ou un jeune enfant, à savoir un *infans* (qui ne parle pas). Il n'en est rien. Il est bien évident que dans la réalité des faits l'enfant n'a pas *dit* : « j'ai le cœur brisé », ni le chien : « j'ai envie de faire pipi » ; mais l'un comme l'autre a *fait* quelque chose qui le signifiait. Dans le cas de l'enfant, il est montré hurlant à fendre l'âme. C'est ce discours, qui est de l'ordre du vocal et du gestuel, que le locuteur de l'énoncé hypocoristique se montre rapportant en le verbalisant.

Confirmée contextuellement, l'hypothèse dialogique l'est plus encore cotextuellement : l'énoncé hypocoristique comporte le plus souvent des traits phonétiques (dans (1), substitution des graphèmes *ch* à *c*, *j* à *s*, en représentation des défauts de prononciation enfantins), énonciatifs (iloiement de l'allocutaire, en reprise du fait que l'enfant commence à parler de lui en non-personne), lexicaux (duplication syllabique : *pipi*, *chienchien*) et prosodiques, caractéristiques du « parler bébé », par lesquels le locuteur se montre mimant (fictivement) la parole de son interlocuteur. Ajoutons, qui présupposent également un énoncé (antérieur), l'intonation confirmative, comme la présence fréquente de marqueurs dialogiques (dans (2), le morphème de confirmation *oui oui*).

---

<sup>11</sup> Qui rencontre la dimension *interprétative* de l'usage du langage que Sperber et Wilson posent en complément de la dimension *descriptive* (1986 : 346).

J'ai rendu compte de l'imparfait par le fonctionnement dialogique de l'énoncé, dialogisme qui se voit fortement confirmé par un ensemble d'éléments co(n)textuels.

J'ajoute que le fonctionnement dialogique permet de rendre compte non seulement de l'usage de l'imparfait mais du caractère hypocoristique de l'énoncé : la caresse qu'il réalise me semble procéder directement de cette mise en scène énonciative dans laquelle le locuteur se montre empathiquement à même de comprendre le discours de son interlocuteur alors que celui-ci ne peut le verbaliser, de faire entendre sa voix alors que celui-ci n'a rien dit.

Si ce sont les voisins de l'imparfait qui produisent le sens hypocoristique et non l'imparfait, à quoi sert donc ce temps dans ce type d'énoncé ? Serait-il superfétatoire ? Si l'on considère que les énoncés hypocoristiques à l'imparfait (1) et (3) peuvent être remplacés par les énoncés au présent (1') et (3') sans perdre cette dimension (*supra* § 1), on pourrait le penser. On se tromperait cependant à adopter ce point de vue : l'imparfait, du fait de l'instruction [passé] qu'il donne, oblige à interpréter l'énoncé comme rapportant de façon échoïque un énoncé antérieur, ce que ne fait pas le présent ; il exige l'interprétation dialogique de l'énoncé, constitutive de l'effet de sens hypocoristique, qui est seulement impliquée par les autres morphèmes. Il est donc partie prenante, non directement dans la production de l'effet de sens hypocoristique, mais indirectement dans son marquage.

### 3.2. Imparfait hypocoristique et imparfait de discours indirect libre

J'ai avancé que l'énoncé hypocoristique se présentait comme *rapporant* en écho le discours de l'allocutaire. C'est implicitement poser que ce genre d'énoncé relève du discours rapporté. La présence de l'imparfait semble permettre d'en préciser le type : en tant qu'il signale que l'énoncé dans lequel il se trouve est à comprendre comme rapportant la parole (antérieure) d'un autre énonciateur, sans mention explicite de cet acte de langage, l'imparfait oriente vers le discours indirect libre (désormais DIL)<sup>12</sup>. De sorte que plusieurs questions viennent à l'esprit : en quoi le fonctionnement de l'imparfait dans l'énoncé hypocoristique se distingue-t-il de celui de l'imparfait en discours indirect libre ? Dans les deux cas n'a-t-on pas un imparfait dialogique qui demande d'imputer l'énoncé à un énonciateur différent de celui qui actualise l'instance de discours en cours ? Y a-t-il lieu alors de maintenir la distinction imparfait de DIL / imparfait hypocoristique ? A première vue, dans le cadre de la description proposée, l'imparfait hypocoristique semble fonctionner exactement comme un imparfait de DIL. Les choses sont cependant un peu plus complexes si on considère (i) le co(n)texte et (ii) l'énonciation.

(i) L'imparfait apparaît en DIL en récit rétrospectif ; l'imparfait « hypocoristique », le plus souvent, en situation d'interaction directe (occurrences (1) et (3)). Mais il peut également être enchâssé dans un récit oral ou écrit. Lorsque la narration est (fictivement) simultanée, comme dans (4), à savoir se fait au temps présent :

(4) Elle prend sur la table de toilette une brosse douce et lui coiffe ses jolis cheveux blonds. Ouh qu'on *était* beau voilà qu'est-ce qu'on dit merci maman (R. Pinget, *Clope au dossier*, cité par Wilmet 1998 : 399).

nous sommes renvoyés à une modalité du cas précédent : l'imparfait ne peut relever du DIL. Mais peut-on avoir un imparfait hypocoristique en récit rétrospectif ? Qu'est-ce qui le différencie alors de l'imparfait de DIL ? Avant de répondre à cette question, développons les différences énonciatives :

---

<sup>12</sup> Comme, complémentaiement, le présent (et le futur) de (1') et de (3') oriente vers le discours direct libre.

(ii) Dans l'imparfait hypocoristique, l'énoncé rapporté est imputé à l'allocutaire, saisi en 3<sup>ème</sup> (plus rarement, 2<sup>ème</sup>) personne ; dans le DIL, l'énoncé rapporté est imputé (le plus souvent) par le narrateur à un tiers, saisi en 3<sup>ème</sup> personne. D'un point de vue temporel, l'acte de parole rapporté dans l'énoncé hypocoristique est présupposé comme immédiatement antérieur ; dans le DIL, cette immédiateté n'est pas requise : l'antériorité est celle qui sépare le temps des événements de celui de leur narration.

Revenons à la question précédente : celle de la possibilité d'un imparfait hypocoristique en récit rétrospectif. Je précise que je n'ai pas d'occurrence attestée de ce type, si ce n'est dans un cadre de discours direct :

(5) Gilberte disparut dans la cour. Il l'entendit crier :

- Ma Diane... Ma Bellone... Oh le joli petit. Oh qu'il *était* joli ce petit !... Oh, le beau petit chienchien ! (cité in Wilmet 1998 : 399)

L'imparfait hypocoristique dans (5) est enchâssé dans du discours qui rapporte l'interaction entre Gilberte et son chien *directement*, ce qui nous ramène au cas prototypique : celui de l'interaction *hic et nunc* des partenaires de l'interaction.

Je pense pourtant que l'actualisation d'un imparfait hypocoristique en récit rétrospectif sans décrochage en discours direct est sinon attestée, du moins possible. Partons d'une occurrence de DIL canonique :

(6) Une négresse coiffée d'un foulard se présenta en tenant par la main une petite fille, déjà grande. L'enfant, dont les yeux roulaient des larmes, venait de s'éveiller. Elle la prit sur ses genoux : « Mademoiselle n'*était* pas sage, quoiqu'elle eut sept ans bientôt ; sa mère ne l'aimerait plus ; on lui *pardonnait* trop ses caprices (Flaubert, *L'Education sentimentale*)

On distingue deux instances : le narrateur et le personnage de la « négresse » dont les propos sont rapportés en DIL par le narrateur. Jouons – ô sacrilège ! – à réécrire Flaubert de la sorte :

(7) Une négresse coiffée d'un foulard se présenta en tenant par la main une petite fille, déjà grande. L'enfant, dont les yeux roulaient des larmes, venait de s'éveiller. Elle la prit sur ses genoux, oh oui !, elle *avait* un gros chagrin aujourd'hui Mademoiselle, elle *était* très triste...

Les imparfaits *avait* et *était* me semblent marquer maintenant l'hypocoristique et non le DIL. On dispose d'un test linguistique pour en apporter la preuve : ces imparfaits restent tels quels en cotexte de récit simultané (comme dans (4)) :

(7a) Une négresse coiffée d'un foulard se présente en tenant par la main une petite fille, déjà grande. L'enfant, dont les yeux roulent des larmes, vient de s'éveiller. Elle la prend sur ses genoux, oh oui !, elle *avait* un gros chagrin aujourd'hui Mademoiselle, elle *était* très triste...

alors que les imparfaits de DIL de récit rétrospectif deviennent des présents<sup>13</sup> (de DIL ou de DDL (discours direct libre), la distinction entre les deux est ici impossible) en récit simultané : :

(6a) Une négresse coiffée d'un foulard se présente en tenant par la main une petite fille, déjà grande. L'enfant, dont les yeux roulent des larmes, vient de s'éveiller. Elle la prend sur ses genoux : « Mademoiselle n'*est* pas sage, quoiqu'elle ait sept ans bientôt ; sa mère ne l'*aimera* plus ; on lui *pardonne* trop ses caprices.

On a là un fonctionnement différent qui tient à ce que, s'il s'agit bien linguistiquement dans les deux cas de discours rapporté, il concerne la relation locuteur/allocutaire dans le cas de

---

<sup>13</sup> Et bien sûr le conditionnel *aimerait* dans (6), un futur dans (6a) : *aimera*.

l'hypocoristique ; la relation narrateur/personnage dans le DIL<sup>14</sup>, ce qui explique que l'imparfait de DIL devienne un présent lorsque l'on passe du récit rétrospectif au récit simultané (le passage d'un type de récit à l'autre concerne la distance du temps de la narration au temps de la fiction), alors que l'imparfait *hypocoristique* n'est pas concerné par ce changement. Les deux ne sauraient se confondre<sup>15</sup> : il convient donc de maintenir la distinction entre imparfait *hypocoristique* et imparfait de DIL.

## Conclusion

Je suis parti d'un emploi « compliqué » de l'imparfait en discours : l'imparfait dit hypocoristique. J'ai opéré un parcours des différentes hypothèses proposées, qui ne me sont pas apparues satisfaisantes dans la mesure où, de façon différente selon qu'elles relèvent de l'approche temporelle ou de l'approche non temporelle de ce temps, elles tendent à mettre au compte de l'imparfait l'effet de sens hypocoristique produit par les autres éléments de l'énoncé ; et complémentaiement, à contourner ou à ne pas prendre en compte les ingrédients qui, selon moi, lui appartiennent en propre. J'ai proposé une hypothèse explicative radicalement différente : après avoir fait apparaître que l'effet de sens hypocoristique était produit non par l'imparfait mais par son co(n)texte, je me suis attaché à expliciter les différents ingrédients entrant dans la composition de ce type d'énoncé. L'imparfait y est apparu comme délivrant l'instruction temporelle [passé] et aspectuelle [non incident] qui est la sienne : cette instruction qui, du fait du co(n)texte, ne peut s'appliquer au procès lui-même, demande de présupposer une énonciation (immédiatement) antérieure qu'elle marque comme telle. Cette dimension de discours rapporté, que demande de construire l'imparfait pour satisfaire l'instruction dont il est porteur, s'avère tout à fait pertinente cotextuellement et contextuellement : plusieurs éléments de l'énoncé hypocoristique se présentent comme échoïques d'un discours prêté à l'allocutaire.

Cette hypothèse, si elle est fondée, apporte de l'eau au moulin *temporaliste* : à l'inverse de ce que pensait Confais, le tour hypocoristique, loin d'être le fossoyeur de l'hypothèse temporelle dans l'explication de l'imparfait, est une preuve de sa puissance heuristique. Et, plus précisément encore, elle apporte de l'eau au moulin temporaliste *monosémiste* : l'instruction aspectuo-temporelle que délivre l'imparfait est la même dans ses différents emplois. Contrairement aux apparences et à ce que semblent impliquer les appellations d'imparfait « hypocoristique », « narratif », « forain », etc., on ne trouve pas en discours plusieurs variétés d'imparfait comme on trouve p. ex. dans les bois plusieurs variétés de cèpes en fonction du terrain sur lequel pousse ce champignon. A l'identité du signifiant correspond l'identité du signifié, qui n'est pas « déformé », « filtré », « neutralisé » par le co(n)texte, mais offre, toujours et partout, les ingrédients qui sont les siens. Ces ingrédients entrent, en tant que tels, en interaction avec les ingrédients fournis par les autres éléments de l'énoncé, pour produire, globalement et résultativement, tel ou tel sens.

J'ai parlé de l'éventuelle puissance heuristique de l'hypothèse défendue. Ce ne sera pas de trop pour moudre, à l'avenir, le grain rebelle de certains autres tours, je pense notamment à l'imparfait dit *préludique*, qui lui également, à sa façon, fait (encore) de la résistance...

## Bibliographie

---

<sup>14</sup> Outre bien sûr que la relation est d'empathie dans l'hypocoristique, alors qu'elle recouvre différents types de relation dans le DIL.

<sup>15</sup> Même dans le cas où le personnage est l'allocutaire (narrataire).

- Adam J.-M., 1991, « Si hypothétique et l'imparfait : une approche linguistique de la fictionnalité », in *Langue et littérature*, Paris : Hachette, 55-96.
- Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris : Flammarion.
- Baylon C. et Fabre P., 1973, *Grammaire systématique de la langue française*, Paris : Nathan.
- Berthonneau A.-M. et Kleiber G., 1994, « Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistique* 29, 59-92.
- Berthonneau A.-M. et Kleiber G., 1996, « Subordination et imparfait : pour une analyse concordancielle de l'imparfait en discours indirect », in Muller C. (éd), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer, 115-126.
- Berthonneau A.-M. et Kleiber G., 1997, « Subordination et temps grammaticaux : l'imparfait en discours indirect », *Le français moderne*, 65/ 2, 30-61.
- Berthonneau A.-M. et Kleiber G., 1999, « Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique », *Cahiers de praxématique* 32, 119-166.
- Berthonneau A.-M. et Kleiber G., « Un imparfait de plus...et le train déraillait », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- Bonnard H., 1981, *Code du français courant*, Paris : Magnard.
- Bres J., 1997 « Ascendance/descendance ; incidence/décadence : affaires de couples... », *Cahiers de praxématique* 29, 157-183.
- Bres J., 1999, « L'imparfait dit narratif tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas) », *Cahiers de praxématique* 32, 87-117.
- Bres J., 2003a, « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? A propos des imparfaits narratif et d'hypothèse », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- Bres J., 2003b, « Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, mon petit imparfait hypocoristique », *Langue française*, à paraître.
- Bres J. et Verine B., 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue* 19, 159-169.
- Brun-Laloire L., 1929, « L'imparfait de l'indicatif est-il un tens ? », *Revue de philologie française* XL, 56-67.
- Caudal P, Veters C. et L. Roussarie, « L'imparfait, un temps inconséquent », *Langue française*, à paraître
- Buffin J.-M., 1925, *Remarques sur les moyens d'expression de la durée et du temps en français*, Paris.
- Confais J.-P., 1990/1995, *Temps, mode, aspect. Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Curat H., 1991. *Morphologie verbale et référence temporelle en français moderne*, Genève-Paris : Droz.
- Damourette J. et E. Pichon, 1911-1926/1970, *Des mots à la pensée*, tome 5, Paris : D'Artrey.
- Gosselin L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la Neuve : Duculot.
- Guillaume G, 1929/1970, *Temps et verbe*, Paris : Champion.
- Guillaume G., 1971, *Leçons de linguistique 1948-1949*, Série A, vol. 1, Québec : Presses de l'université Laval et Paris : Klincksieck.
- Guillaume G., 1974, *Leçons de linguistique 1949-1950*, Série A, vol. 4, Québec : Presses de l'université Laval et Paris : Klincksieck.
- Guillaume G., 1993, *Leçons de linguistique 1938-1939*, vol. 12, Québec : Presses de l'université Laval et Lille : Presses universitaires de Lille.
- Imbs P., 1960, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris : Klincksieck.
- Joly A., 1996, « Réponses d'A. Joly aux observations de D. Leeman », *Modèles linguistiques* XVII, I, 224-231.

- Maingueneau D., 1994, *L'énonciation en linguistique française*, Paris : Hachette..
- Moignet G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris : Klincksieck.
- Molendijk A., 1990. *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam : Rodopi.
- Riegel M., Pellat J.-C., et Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- Rosier L., 2003, « L'imparfait ventriloque ? », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- Saussure (de) L., et Sthioul B., 2003, « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Cahiers Chronos*, à paraître.
- Sletsjöe L., 1963, « L'imparfait dit hypocoristique », *Le français moderne*, 4, 241-261 ; et 1964, 1, 27-44.
- Smith C. S., 1991, *The parameter of aspect*, London : Kluwer Academic Publishers.
- Sperber D. et Wilson D., *La pertinence*, 1986/1989, Paris: Editions de Minuit.
- Touratier C., 1996, *Le système verbal français*, Paris : Armand Colin.
- Tesnière L., 1926-1927, « L'emploi des temps en français », *Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg*, numéro hors-série, 39-60.
- Valin R., 1964, *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Québec : Presses de l'université Laval.
- Vassant A., 1977, *Passé simple et passé composé en français contemporain. Problématique et méthodologies*, thèse de doctorat de 3<sup>è</sup> cycle.
- Veyrenc C., 1988, « Note sur l'imparfait du non passé en français moderne », *Le Français moderne*, 3 / 4, 243-245.
- Wilmet M., 1968/1976, « L'imparfait dit hypocoristique », in *Etudes de morphosyntaxe verbale*, Paris : Klincksieck, 83-106.
- Wilmet M., 1997/1998, *Grammaire critique du français*, Hachette/Duculot.
- Wilmet M., 2001, « L'architecture du "conditionnel" », in P. Dendale et L. Tasmowski (éd.), *Le conditionnel en français*, Université de Metz, 21-44.

## Résumé

La façon dont les approches tant temporelles que non temporelles de l'imparfait rendent compte du fonctionnement de ce temps dans le tour hypocoristique peut ne pas convaincre. Après en avoir proposé un parcours critique, on avance l'hypothèse selon laquelle, dans ce co(n)texte, comme dans tout autre, l'imparfait délivre l'instruction temporelle [passé] et aspectuelle [non incident] qui est la sienne. Cette instruction, dans l'énoncé hypocoristique, ne pouvant s'appliquer au procès lui-même, demande de présupposer une énonciation (immédiatement) antérieure qu'elle marque comme telle. Ce fonctionnement dialogique s'avère tout à fait pertinent cotextuellement et contextuellement. Il rapproche l'imparfait hypocoristique de l'imparfait de discours indirect libre, avec lequel pourtant il ne se confond pas.

